

AUTREMENT DIT...

Le billet du SNU Poitou-Charentes



Télétravail & Récup :

Depuis la mise en place du télétravail et du travail de proximité, les consignes régionales plus restrictives que celles de la DG se sont assouplies. Il est désormais possible pour un agent, concerné par ce dispositif, de poser un heure ou une demi-journée de récupération ou d'absence : RTT, récupération horaire, récupération temps de trajet .

Si vous rencontrez des difficultés avec vos managers ou avec l'outil horoquartz faites le nous remonter.

Des problèmes matériels ou d'espace pour votre télétravail ? Soyez autonome et si possible en silence !

A toutes les questions relatives à l'organisation du télétravail, qui en ont agacé certains, nous nous sommes vus opposé **un refus catégorique** argumenté par heuuuuuuuuuu... Rien » ! Ah si ... **le stricte respect de l'accord !**

Sauf que **cet accord est très léger en matière d'organisation du télétravail et du travail de proximité**. Ainsi, toutes les questions d'organisation qui apparaissent a posteriori (sans oublier le visio qui n'a pas encore démarré) tout ce qui n'a pas été prévu et/ou réfléchi (et la liste devient longue) mets le service des Relations sociales (pourquoi lui, on cherche encore ?!) sur les nerfs. **A suivre.....**

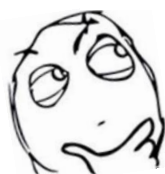


Résultat du 7^{ème} Baromètre social (questionnaire QVT) : méthode Coué ou enfumage ?

Avec seulement 52 % de participation (mais c'est super car c'est en hausse donc tout va bien !), la **DG a publié un autosatisfecit** : « un progrès dans l'ensemble des indicateurs clés : confiance dans l'institution, qualité de service, efficacité collective. ». Si cela vous avait échappé, **vous êtes de plus en plus nombreux à être fiers de travailler à Pôle emploi et de plus en plus nombreux à être satisfaits de votre situation professionnelle...**

Si si puisque la DG vous l'dit !!! Il en va des sondages comme des élections présidentielles : **qu'importe qu'à peine plus de la moitié de la population se soit exprimée (52 %), l'important est ce que l'on veut faire dire aux résultats**

Inquiétant ... ?



Derrière l'association 1901, **AQUITAINE Cap Métiers**, CARIF-OREF¹ et portail de la formation de l'Aquitaine bien connu désormais, il y a **une puissante structure**, créée sous l'impulsion du Conseil régional Aquitaine, **très avancée** non seulement sur l'Information sur la Formation (les I et F de CARIF), sur l'analyse des Emplois et de la Formation (les E et F de OREF) mais aussi **sur la connaissance des métiers et sur les outils d'orientation**. En clair, **un potentiel concurrent très sérieux**.



¹ Centre d'Animation, de Recherche et d'Information sur la Formation (CARIF) - Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF)

A vos agendas !

C'est officiel, les jours mobiles employeurs 2018, c'est-à-dire les ponts imposés pour 2018, sont les lundis 30 avril et 24 décembre 2018.



Ferez-vous parti des heureux élus ?



Sachez que dans le cadre de la Campagne « Promotion et avantages de carrière » 2017-2018 des personnels de Pôle emploi, **Les décisions seront notifiées aux agents au cours de la 1^{ère} quinzaine de janvier 2018.**

Vous désirez recevoir les publications du SNU Poitou-Charentes dès leur diffusion ? Cliquez sur le lien ci-contre !

